

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DANS L'AFFAIRE D'UNE demande par Trius Inc. pour
l'approbation d'une augmentation de tarifs de la course
d'autobus banlieusard pour Fredericton-Chipman-Minto (la
« Demande »)

ORDONNANCE

ENTENDU QUE Trius Inc (la "demandresse") operation sous Le Permis de Transporteurs Routiers Numéro 1353, a présenté une demande à la Commission de l'energie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la "Commission") pour une ordonnance augmentant ses tarifs de la course d'autobus banlieusard pour Fredericton-Chipman-Minto et retour.

ET ENTENDU QUE la Commission a determine qu'il est dans l'intérêt public de tenir une audience publique en ce qui concerne les tarifs sujets à la Demande.

IL EST DONC ORDONNÉ QUE:

1. La Commission tiendra une audience publique le mardi, 16 décembre 2008, à partir de 10:30 le matin, au Lakeview Inns and Suites, 665 Prospect Street, Fredericton, Nouveau-Brunswick, lorsque toute personne intéressée pourra s'y présenter.
2. Les personnes qui ONT L'INTENTION d'opposer la demande doivent le faire par écrit au plus tard à midi, le mercredi, 3 décembre 2008, en avisant la Commission à l'adresse ci-dessous et la demandresse à l'attention de R. Gordon Wheaton, 70 Trius Drive, PO Box 1385, Fredericton, NB E3B 5E3, Tel: (506) 499-2044, Fax: (506) 450-3209, Email: wheaton@triusgroup.com, website: www.triusgroup.com, comme suit:
 - a. indiquer le nom de la personne, l'adresse postale, l'adresse pour fins de signification personnelle, le numéro de téléphone et tout autre numéro de télécommunication; and,
 - b. indiquer le choix de langue officielle dans laquelle la personne désire être entendue lors de l'audience; and,
 - c. déposer une déclaration écrit fournissant les raisons complètes pour lesquelles la Demande devrait être refusée.
3. Les avis en anglais et en français de cette audience tels qu'énoncés à l'Annexe "A" ci-joint (les "Avis") seront publiés le ou avant le jeudi, 20 novembre 2008, comme suit:
 - a. dans le Grand Lake Mirror; et

- b) afficher sur l'autobus de banlieusard; et
- c) afficher sur le site internet de Trius: www.triusgroup.com; et,
- d) faire au maires de Chipman et Minto

FAIT à la ville de Saint John, Nouveau-Brunswick ce 3ième jour de novembre 2008.

PAR LA COMMISSION



Lorraine R. Légère
Secrétaire
La Commission de l'énergie et des services publics
du Nouveau-Brunswick
C.P. 5001
15, Market Square, Suite 1400
Saint John, N.-B.
E2L 1E8

Téléphone: (506) 658-2504
Télécopieur: (506) 643-7300
Courriel: lrlegere@nbeub.ca
et: general@pub.nb.ca
Site web: www.pub.nb.ca